

Déclaration du conjoint
en cas de mariage sous un régime de communauté légale ou conventionnelle

Je soussigné(e).....
(nom et prénom de la personne immatriculée)

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce,
avoir informé mon conjoint
M./Mme (rayer la mention inutile)

avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de
mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes
contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à, le

(Signature de la personne immatriculée)

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal
français est applicable.